

COMMUNE de SUZE (Drôme)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

A Suze, le 16 janvier 2021 à 11h,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Bérangère DRIAY, maire,
Sur la convocation qui leur a été adressée par le président de la délégation spéciale, Pierre Girard, le 11 janvier 2021.

Étaient présents :Mmes Sylvie Bonnassieux, Dominique Chapelle, Bérangère Driay, Sophie Fourquin, Marielle Gauthier et Noëlle Lantheaume, MM Ad Koolen, Fabien Lombard, Eric Rolland, Simon Thomé et Thierry Vallet
Formant la majorité des membres en exercice.

M. Fabien Lombard a été désigné comme secrétaire de séance.

DCM20210116-02Délibération fixant le nombre des adjoints au maire

Vu l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de Suze étant de onze conseillers, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser trois.

Vu la proposition de Mme le maire de créer deux postes d'adjoints au maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de créer deux postes d'adjoints au maire.
- **CHARGE** Mme le maire de procéder immédiatement à l'élection de ces deux adjoints au maire.

Fait à Suze, le 16/01/2021

Le Maire,
Bérangère DRIAY

